

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

RS VIVO Model Ivory

Autres désignations commerciales

RS VIVO Model Ivory 1000g: RS006190 RS VIVO Model Ivory 5kg: RS006216

UFI: YS80-T05K-S00R-9KDN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Résine photopolymérisable pour une utilisation technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Rapid Shape GmbH Rue: Römerstrasse 21
Lieu: 71296 Heimsheim

Téléphone: +49 (0) 7033/309878-0 Téléfax: +49 (0) 7033/309878-40

E-mail (Interlocuteur): info@rapidshape.de
Internet: http://rapidshape.de

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

diméthacrylate d'uréthane (UDMA) diacrylate de néopentyl glycol résine acrylique

oxyde de phosphine

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des veux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 2 de 12

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation

locale.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de péroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de résines acryliques et initiateurs

Composants pertinents

Nº CAS	Substance				Quantité	
	N° CE	Nº Index	Nº REACH			
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)	•			
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)				40 - 70 %	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H317 H411					
84170-74-1	diacrylate de néopentyl glycol					
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H317 H411					
	résine acrylique					
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H317 H411					
	oxyde de phosphine				< 3 %	
	Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 4; H317 H413					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	CE Substance			
	Limites de cond	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
72869-86-4		diméthacrylate d'uréthane (UDMA)	40 - 70 %		
	l'	CL50 = >5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par 50 = >5000 mg/kg			
84170-74-1		diacrylate de néopentyl glycol	20 - 40 %		
		par inhalation: CL50 = >2 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg			
		résine acrylique	< 20 %		
	dermique: DL5	0 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg			
		oxyde de phosphine	< 3 %		
	l'	CL50 = >5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par 50 = > 2000 mg/kg			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

En cas de symptômes manifestement dus à l'effet du produit sur la peau, sur les yeux ou à l'inhalation de ses émanations, une consultation médicale est nécessaire. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 3 de 12

imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Produits de décomposition dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Pour les quantités importantes : recueillir mécaniquement (pomper). Petites quantités et/ou résidus : Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 4 de 12

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

En cas d'incendie, refroidir à l'eau les récipients exposés au danger. Conserver à l'écart de toute source d'ignition --- Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Formation possible de mélanges inflammables à l'air en cas d'échauffement supérieur au point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation (atomisation).

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Les femmes enceintes doivent impérativement éviter toute inhalation du produit et tout contact cutané avec celui-ci. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température de 4 °C à 25 °C. Un fort dégagement de chaleur est possible lors de la polymérisation de la substance. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)					
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,3 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3,3 mg/m³		

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation				
Milieu environi	Milieu environnemental				
72869-86-4	69-86-4 diméthacrylate d'uréthane (UDMA)				
Eau douce		0,01 mg/l			
Eau de mer		0,001 mg/l			
Sédiment d'ea	4,56 mg/kg				
Sédiment mar	0,46 mg/kg				
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,61 mg/l			
Sol		0,91 mg/kg			

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 5 de 12

Protection des mains

Gants en caoutchouc butylique (0,7 mm), Temps de pénétration env. 60 mn (EN 374).Les gants de protection doivent être changés régulièrement, en particulier après contact intensif avec le produit. Il est impératif de choisir un type de gants de protection adapté à chaque poste de travail.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit, en cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: ivoire

Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé

> 150 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non déterminé Limite inférieure d'explosivité: non déterminé Limite supérieure d'explosivité: non déterminé > 100 °C Point d'éclair: Température d'auto-inflammation: non déterminé Température de décomposition: non déterminé pH-Valeur: non déterminé Viscosité cinématique: non déterminé Hvdrosolubilité: non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:non déterminéPression de vapeur:non déterminéDensité:non déterminéDensité de vapeur relative:non déterminéCaractéristiques des particules:non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

Information supplémentaire

Le produit n'a pas été vérifié. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 6 de 12

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de péroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière. Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température de 4 °C à 25 °C. Un fort dégagement de chaleur est possible lors de la polymérisation de la substance.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, Agent réducteur, Métaux lourds, Acides, alcalies (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
72869-86-4	diméthacrylate d'urétha	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)						
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	OECD 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	OECD 402			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	>5 mg/l					
84170-74-1	diacrylate de néopentyl	glycol						
	orale	DL50 mg/kg	> 5000					
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000					
	inhalation vapeur	CL50	>2 mg/l					
	résine acrylique							
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	OECD 423			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	OECD 402			
	oxyde de phosphine							
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat				
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	>5 mg/l					

Irritation et corrosivité





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 7 de 12

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (diméthacrylate d'uréthane (UDMA); diacrylate de néopentyl glycol; résine acrylique; oxyde de phosphine)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

11.2. Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Le produit n'a pas été vérifié. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique: Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 8 de 12

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d] Espèce		Source	Méthode	
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10,1	96 h	Danio rerio	OECD 203		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>0,68	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD 201		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>1,2	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)			
84170-74-1	diacrylate de néopentyl g	lycol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>2,7	96 h	Danio rerio			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	37 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)			
	résine acrylique							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,65	96 h	Danio rerio	OECD 203		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	1,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,36	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202		
	oxyde de phosphine							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	(> 0,09)	96 h	Danio rerio			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>0,26	72 h	Desmodesmus subspicatus			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	(> 1,175)	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)			

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance							
	Méthode	Valeur	d	Source				
	Évaluation	-		•				
72869-86-4	diméthacrylate d'uréthane (UDMA)							
	Biodégradation	22 %	28	OECD 301 F				
84170-74-1	diacrylate de néopentyl glycol							
	OECD 301 D	41 %	28					
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)							
	résine acrylique							
	OECD 301 F 27 % 56							
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)							
	oxyde de phosphine							
·	OECD 301 B	1 %	28					
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)							

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 9 de 12

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070208

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070208

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

070208

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLAT DIACRYLAT;

ACRYLHARZ)

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:9Code de classement:M6

Dispositions spéciales: 274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1Catégorie de transport:3Nº danger:90



Date d'impression: 06.05.2025



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 10 de 12

Code de restriction concernant les

F

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

SV 375: Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés d'une quantité nette ne dépassant pas 5 litres de liquides ou d'une masse nette ne dépassant pas 5 kg de solides par emballage simple ou combiné, ne sont pas soumises aux autres dispositions de l'ADR, à condition que les emballages répondent aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 14.2. Désignation officielle de

LIQUIDE, N.S.A. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLAT DIACRYLAT; transport de l'ONU:

ACRYLHARZ)

9

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: a Code de classement: M6

Dispositions spéciales: 274 335 375 601

Quantité limitée (LQ): 5 I Quantité exceptée: F1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE; ACRYLIC transport de l'ONU:

RESIN)

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: 9

Dispositions spéciales: 274, 335, 969

Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: E1 EmS: F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. 14.2. Désignation officielle de (NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE; ACRYLIC

transport de l'ONU:

RESIN)

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

Ш 14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes:

A97 A158 A197 Dispositions spéciales: Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G Passenger LQ: Y964

Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964 IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 11 de 12

Autres informations utiles (Transport aérien)

A 197 : Ces matières ne sont pas soumises à d'autres dispositions du présent Règlement lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés dont la quantité nette par emballage simple ou intérieur ne dépasse pas 5L pour les liquides et dont le poids net ne dépasse pas 5kg pour les matières, à condition que les emballages répondent aux prescriptions générales des 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses: NEOPENTYL GLYCOL PROPOXYLATE DIACRYLATE; ACRYLIC RESIN

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RS VIVO Model Ivory

Date de révision: 17.03.2025 Code du produit: RS006190 Page 12 de 12

actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)